

RÉGIME DE TRAITEMENT DIFFÉRÉ ENTENTE ENTRE LE CONSEIL ET LE PARTICIPANT

J'ai lu les termes et les conditions de l'entente entre le Conseil scolaire du Nord-Ouest et ses employés qui composent le régime de traitement différé pour congé autorisé. Je comprends ces termes et conditions et j'accepte d'y adhérer.

1. BUT

Le but de mon adhésion au régime est de me permettre de financer moi-même un congé; ce n'est pas de m'aider à économiser une somme d'argent pour ma retraite.

2. DATE D'ADHÉSION

Ma première année d'adhésion sera celle commençant le : _____

3. NOMBRE D'ANNÉE D'ADHÉSION

J'adhère au régime pendant _____ années scolaires et mon congé suivra immédiatement selon les dispositions contenues dans le paragraphe 4 ci-dessous.

4. ANNÉE DE CONGÉ

Conformément à l'article 4.6, je prendrai mon congé pendant l'année scolaire 20__/__, mais j'aurai le droit, selon l'article 4.5 de retarder ce congé d'une année scolaire et le Conseil aura le droit, selon l'article 4.4, de différer un tel congé d'une année scolaire.

5. FINANCEMENT DU CONGÉ AUTORISÉ *

Conformément à l'article 3.1, je demande que les montants indiqués ci-dessous en pourcentage soient retenus de mon traitement régulier pendant les années scolaires indiquées suite à mon adhésion au régime:

Première année	_____ %	Quatrième année	_____ %
Deuxième année	_____ %	Cinquième année	_____ %
Troisième année	_____ %	Sixième année	_____ %
		Pourcentage total	_____ %

Conformément à l'article 3.2, le pourcentage maximum pouvant être retenu du traitement régulier au cours de n'importe quelle année scolaire, ne pourra pas excéder 100 divisé par le nombre d'années d'adhésion au régime y compris l'année du congé et sans compter les années différées des articles 4.4 et 4.5.

Par exemple, sur trois ans le maximum serait de 33 1/3%, sur quatre ans de 25%, sur cinq ans de 20% et sur six ans 16 2/3%.

À n'importe quelle année de mon adhésion je peux changer le pourcentage pour l'année que va commencer et pour celles qui suivront en remettant un préavis au Conseil avant le 1^{er} septembre.

6. PAIEMENT DES INTÉRÊTS ACCRUS

Je demande au Conseil de me payer les intérêts accrus :

- a) au 31 décembre de l'année d'imposition à laquelle mon adhésion au régime a débuté;
- b) chaque 31 décembre après la date spécifiée à l'article ci-dessus et;
- c) le dernier jour de mon congé ou lorsque le Conseil effectue un paiement selon les articles 4.4, 6.1, 6.2, 6.3 ou 6.4.

Date : _____

Signature du participant

Adresse

ENTENTE APPROUVÉE PAR LE CONSEIL

Date : _____

Signature de la direction générale ou du
Secrétaire trésorier

** Le participant doit apposer des initiales près du pourcentage de son choix pour que les intérêts accrus lui soient payés, conformément au paragraphe 6, tous les ans au lieu de tous les trois ans.*